



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольствен  
ная и  
сельскохозяйств  
енная  
организация  
Объединенных

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## Point 9 de l'ordre du jour provisoire

### COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

### GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Cinquième session

Rome, 27-29 avril 2011

### RAPPORT DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a adopté le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel en tant que cadre de planification destiné à aider les Membres de la Commission, le Bureau et le Secrétariat de la Commission, la FAO et les autres organisations à programmer leurs contributions à sa mise en œuvre<sup>1</sup>. La Commission a également réaffirmé son désir de continuer à collaborer avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sur les questions d'intérêt commun, en particulier dans le contexte de son programme de travail pluriannuel, afin de s'assurer que les caractéristiques et les problèmes spécifiques du secteur sont dûment pris en compte<sup>2</sup>.

2. La quatrième session de l'Organe directeur du Traité international s'est tenue du 14 au 18 mars 2011, à Bali, en Indonésie. Compte tenu des liens existant entre les activités de la Commission et de son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Traité international, notamment la mise à jour du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Secrétariat du Traité international a été invité à informer le Groupe de travail des principales conclusions de la réunion, concernant la mise en œuvre du Traité.

<sup>1</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Paragraphe 75.

<sup>2</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Paragraphe 90.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

3. À sa douzième session ordinaire, la Commission a souligné la nécessité de poursuivre l'étroite collaboration avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et les a encouragés à tenir compte du Programme de travail pluriannuel dans la mise en œuvre de leurs mandats respectifs et dans leurs ordres du jour<sup>3</sup>. Le Groupe de travail a reçu des rapports émanant du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et du Programme du Système sur les ressources génétiques du GCRAI. Les Membres sont invités à examiner les documents suivants: *Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-PGR-5/11/Inf.7) et *Rapport des centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-PGR-5/11/Inf.8).

4. Compte tenu de l'importance des activités en cours et des questions intéressant la Commission dans le contexte de la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel sur les ressources phylogénétiques, le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission qu'elle continue à recevoir des rapports des instruments et organisations pertinents.

---

<sup>3</sup> CGRFA-12/09/Rapport, Paragraphe 93.